

TOURNOI DE PAQUES - C.S.BEAUMONT

SAMEDI 11 AVRIL 2020 (U7)

DIMANCHE 12 AVRIL 2020 (U9)

Madame/Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les éducateurs/éducatrices,

Le CS Beaumont le Roger organise son tournoi de paques le **samedi 11 - dimanche 12 AVRIL 2020** – stade Magenta à Beaumont le Roger 27170.

C'est avec plaisir que nous vous convions à cette manifestation qui concernera les catégories - U7-U9 .

Une participation financière est demandée et est à nous renvoyer au plus tard le <u>9 MARS 2020</u> avec le bulletin d'inscription ci-dessous :

U7 et U9 : 20,00€ par équipe

2 équipes du même club inscrites dans la même catégorie 30,00€

Les inscriptions seront UNIQUEMENT validées avec la réception de votre règlement.

Nous espérons votre présence afin de partager un moment de convivialité. Pour d'autres renseignements, nous restons à votre disposition.

Les responsables du tournoi,

LEFORT BENOIT 06.66.45.26.54

GUITTON MAEVA 06.23.10.03.45



TOURNOI DE PAQUES - C.S.BEAUMONT

SAMEDI 11 AVRIL (U7) et DIMANCHE 12 AVRIL (U9) 2020 DEBUT DU TOURNOI 10H30 U7 U9

Bulletin Inscription

à renvoyer avec votre règlement (à l'ordre du CS Beaumont le Roger)

CS BEAUMONT – Stade Magenta – Route du Hom – 27170 BEAUMONT LE ROGER

Nom du club :
Adresse complète du club :
Nom du correspondant club :
MERCI DE COCHER VOTRE CATEGORIE
Nombre d'équipes à inscrire :
□ U7:
Nom / Téléphone / Mail du responsable de la catégorie : U7 :
Règlement à l'ordre du CS Beaumont le Roger :
□ U7:

CATEGORIE U6/U7 et U8/U9

REGLEMENT

Article 1 : Le CS Beaumont organise pour sa première année un tournoi de football à 4 et 5 le samedi 11 avril (U7) et dimanche 12 avril 2020 (U9).

Article 2 : Toutes les équipes seront composées de joueurs ou joueuses licenciés et qualifiés au titre de la saison 2019/2020.

Catégorie U6/U7 : les équipes sont composées de 4 joueurs ou joueuses (+3 remplaçants maximum) Jeunes nés en 2014 et 2013.

Catégorie U8/U9 : les équipes sont composées de 5 joueurs ou joueuses (+3 remplaçants maximum) Jeunes nés en 2011et 2012.

Article 3: Tous les participants seront récompensés.

Article 4 : Les matchs seront soumis aux règles du football à quatre et cinq selon la circulaire édictée par la Fédération Française de Football.

Pas d'arbitre central et d'arbitres assistants (arbitrage fait par les éducateurs sur le côté). Remises en jeu sur sortie en touche effectuées sur une passe au sol ou en conduite de balle. Passe au gardien autorisé. Dégagement gardien à la main ou sur passe au sol. Le chronométrage des rencontres sera assuré par la table technique.

Article 5: Dès son arrivée et au plus tard avant le premier match, le responsable de chaque équipe devra remplir une feuille de match où seront indiqués les noms et prénoms des joueurs ainsi que leur date de naissance et leur numéro de licence.

Article 6 : La durée des rencontres sera 1 fois 8 minutes en U7 et 1 fois 10 minutes en U9.

Article 7: Les équipes joueront avec un jeu de maillots aux couleurs de leur club. Les crampons métalliques sont <u>interdits</u>; les joueurs ne respectant pas cette règle ne pourront pas entrer sur le terrain.

Article 8 : Un dossier technique sera donné à chaque équipe pour le planning des rencontres, le temps de jeu et l'organisation de la journée.

Article 9: Toutes les équipes, sans exception, entreront et sortiront de leur terrain par l'endroit prévu à cet effet avec **7 ou 8 joueurs et 2 dirigeants uniquement**. A la fin de chaque rencontre, nous vous demandons de quitter le terrain le plus rapidement possible afin de garantir le bon déroulement du tournoi.

Article 10 : Les cas non prévus seront réglés par la commission technique du plateau siégeant durant celui-ci.

Ce tournoi est consacré à une journée de détente pour tous et de plaisir pour les enfants.

Le comité technique.